

JOURNAL OFFICIEL

De la Principauté souveraine, indépendante de Bérémaigne

Ordonnances souveraines – Lois et Décrets



Service de l'information publique officielle de Bérémaigne

S.I.P.O.B

DÉCRET N° 2019-08

Relatif à la création de la réserve naturelle.

En ma qualité de Ministre d'état, et Chef du Gouvernement de la Principauté de Bérémaigne,

En date du quinze avril deux-mille-dix-neuf, nous passons en statut de réserve naturelle le parc forestier situé au nord de la Principauté.

En vu de la modification du code pénal, des sanctions seront appliquées, si des citoyens viendraient à vandaliser ce site désormais protégé.

Signé le 15.04.2019 par :

Son Excellence, Houssine Casanova, Ministre d'État, chef du gouvernement.

